

TOULOUSE-MATABIAU  
Approbation du principe du déclassement de l'emprise volumétrique G&C  
destinée au projet de la Tour Occitanie

A la demande de SNCF IMMOBILIER,

Dans le cadre du dépôt de la demande de permis de construire de la Compagnie de Phalsbourg, il est nécessaire de faire produire par les propriétaires un courrier approuvant le déclassement des volumes cédés dans le cadre du projet Tour Occitanie. L'objectif étant de limiter le risque d'annulation du permis de construire obtenue par la Compagnie de Phalsbourg en cas de recours éventuels.

Ces courriers sont complémentaires des attestations de décision de désaffectation déjà signées par les propriétaires pour permettre la signature des promesses de vente.

Vous trouverez en pièce jointe et à votre signature, le courrier approuvant le principe du déclassement du volume propriété de Gares&Connexions, qui représente 33 m<sup>2</sup>.

Benoit Brunot

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Benoit Brunot', written over a long, thin horizontal line that extends across the page.

Je soussigné Patrick ROPERT, agissant en qualité de Directeur des Gares de SNCF Mobilités - Gares & Connexions, dûment habilité à cet effet, approuve :

- dans le cadre de la promesse de vente des volumes ci-dessous désignés, conclue avec la SOCIETE NATIONALE D'ESPACES FERROVIAIRES – ou son substitué – laquelle a conclu une promesse de vente des mêmes volumes avec la société COMPAGNIE DE PHALSBOURG (plan et désignation des volumes, annexe 1),
- dans les conditions prévues à l'article L. 3112-4 du Code général de la propriété des personnes publiques,
- sous réserve de l'aboutissement des procédures préalables au déclassement prévues à l'article L. 2141-16 du Code des transports et notamment de l'obtention de l'autorisation du ministre chargé des transports,

le principe du déclassement des volumes ci-après désignés.

Les volumes concernés sont assis sur la nouvelle parcelle à créer sur la parcelle cadastrée section 806 AB numéro 94 et identifiés ci-dessous et repérés aux plans annexés :

Volumes	Désignations	Propriétaires	Surface (m <sup>2</sup> )	Niveau
V3-1	11p	SNCF MOBILITES G & C	33	1

Fait à Paris,

Le 3.XII.17

Patrick ROPERT  
Directeur des Gares

